

Pioneer AVIC-S1

Informations importantes pour
l'utilisateur

Importantes informations de sécurité

Avant d'utiliser ce système de navigation, assurez-vous de lire et comprendre parfaitement les informations de sécurité suivantes :

- Veuillez lire le manuel en entier et avec soin avant de faire fonctionner ce système de navigation.
- Ce système de navigation peut dans certaines circonstances afficher des informations erronées selon la position de votre véhicule, la distance des objets affichés à l'écran, ainsi que les directions données par le compas. De plus, le système possède certaines limites, y compris l'incapacité à identifier les rues à sens unique, les restrictions temporaires du trafic et les endroits qui représentent un danger potentiel. Veuillez exercer votre propre jugement à la lumière des conditions de conduite réelles.
- Les fonctions de navigations de cet appareil sont conçues dans le seul et unique but de vous assister dans la conduite de votre véhicule. L'appareil ne constitue en aucun cas un substitut à votre attention, à votre jugement et au soin que vous prenez à conduire.
- Ne faites pas fonctionner ce système de navigation s'il risque de vous déconcentrer durant la conduite. Observez toujours des règles de conduite sécuritaires et veuillez suivre tous les règlements du code de la route. Si vous constatez certaines difficultés à faire fonctionner le système ou à lire l'affichage, veuillez stationner votre véhicule dans un endroit sécuritaire et mettez le frein à main avant d'effectuer des réglages nécessaires.
- N'utilisez jamais ce système de navigation pour vous conduire d'urgence à l'hôpital, à un poste de police ou à tout autre emplacement similaire. Veuillez plutôt appeler le numéro des services d'urgence.



AVERTISSEMENTS

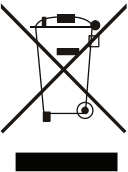
- **NE RÉPAREZ JAMAIS CE SYSTÈME DE NAVIGATION PAR VOUS-MÊME.** La réparation du système de navigation par des personnes qui n'ont ni la formation ni l'expérience dans des appareils électroniques et accessoires automobiles peut être dangereuse et risque de vous exposer à un risque de choc électrique ou à tout autre danger, et risque de causer des dommages au système de navigation qui ne sont pas couverts par la garantie. Assurez-vous de consulter votre revendeur ou le centre de service PIONEER le plus proche pour une inspection interne, des réglages ou réparations.
- Si des liquides ou autres objets étrangers devaient pénétrer dans le système de navigation, éteignez l'alimentation immédiatement et consultez votre revendeur ou le centre de service PIONEER autorisé le plus proche. N'utilisez pas le système de navigation dans ces conditions car cela risque de provoquer un incendie, un choc électrique ou d'autres dommages.



MISES EN GARDE

- Certaines lois gouvernementales peuvent interdire ou restreindre le placement et l'utilisation de ce système de navigation dans votre véhicule. Veuillez vous soumettre à toute loi et réglementation en vigueur concernant l'utilisation, l'installation et le fonctionnement de ce système de navigation.
- N'installez pas ce système de navigation à un endroit où il risque (i) d'obstruer la vision du conducteur, (ii) dégrader la performance d'un élément du véhicule voire des éléments de sécurité du véhicule, y compris les airbags, les boutons d'éclairage de secours ou (iii) de dégrader la capacité du conducteur à faire fonctionner le véhicule en toute sécurité.

Informations additionnelles



Si vous désirez vous débarrasser de ce produit, ne le mélangez pas avec les déchets ménagers. Il y a en général, selon la législation en cours, un ramassage séparé des objets électroniques usagés et qui nécessitent un traitement, une récupération et un recyclage particuliers.

Les ménages vivant dans l'un des 25 états membres de l'Union Européenne, en Suisse ou en Norvège, peuvent retourner gratuitement les appareils électroniques usés vers des installations conçues à cet effet ou chez le revendeur (si vous achetez un appareil neuf similaire).

Pour les pays non mentionnés ci-dessus, veuillez contacter les autorités municipales pour connaître la méthode correcte de mise au rebut des déchets.

En fonctionnant ainsi, vous vous assurerez que votre appareil suit le traitement adéquat et nécessaire, que les pièces récupérables et recyclables le sont et donc que les effets potentiellement négatifs pour l'environnement ou pour la santé humaine sont donc éliminés.

Informations réglementaires

Bluetooth

Cet appareil est utilisé pour brancher un téléphone cellulaire avec connexion Bluetooth à AVIC-S1 .



Le Bluetooth est une technologie de connexion sans fil à faible portée développée comme le remplaçant du câble pour relier des téléphones cellulaires, des PC portables et d'autres périphériques.

Le Bluetooth fonctionne dans la gamme de fréquence de 2,4GHz et transmet la voix et les données à des vitesses allant jusqu'à 1 Mbit par seconde. Le Bluetooth a été créé par un groupe à intérêt spécial (SIG) qui comprend Ericsson Inc., Intel Corp., Nokia Corp.,

Toshiba et IBM en 1998, et qui est en ce moment une technologie développée par près de 2000 compagnies au niveau mondial.

- La technologie et le logo Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et leur utilisation par Pioneer Corporation est faite sous licence. Toutes les autres marques déposées et enregistrées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Environnement de fonctionnement

Cet appareil devrait être utilisé uniquement dans la gamme des températures indiquées ci-dessous :

Gamme de température en fonctionnement : -10 à +60 °C (14 à 140 °F)
Test de température suivant la norme EN300328 ETC :-20 et +55 °C (-4 et 131 °F)

- La distance directe entre cet appareil et votre téléphone cellulaire doit être de 10 mètres ou moins pour l'envoi et la réception de données et de la voix en utilisant la technologie Bluetooth.
- Cependant, la distance de transmission peut être inférieure à la distance estimée, tout dépendant de l'environnement d'utilisation.
- Certains téléphones cellulaires intègrent la technologie Bluetooth et peuvent cependant ne pas être compatibles avec cet appareil à cause de leur version du format Bluetooth.
- Aucun test de performance n'a été mené entre cet appareil et des téléphones cellulaires Bluetooth. De plus, il n'y a aucune garantie que cet appareil puisse se connecter à tous les téléphones cellulaires Bluetooth.
- Concernant le profil de la technologie Bluetooth
Il est nécessaire d'utiliser le même profil Bluetooth afin de connecter un téléphone cellulaire Bluetooth à cet appareil. HFP (Profil Mains Libres - Hands Free Profile) : profil utilisé pour les appels mains libres OPP (Object Push Profile) : profil utilisé pour le transfert des données comme les carnets d'adresse

Déclaration de conformité à la directive R&TEE 1999/5/EC

Fabricant : Pioneer Corporation 4-1, Meguro 1-chome, Meguro-ku TOKYO 153-8654, JAPON	Représentant européen : Pioneer NV Haven 1087, Keetberglaan 1, B-9120 Melsele, Belgique
---	---



English:

Herby, Pioneer declares that this AVIC-S1 is in complication with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.

Suomi:

Pioneer vakuuttaa täten että AVIC-S1 tyyppinen laite on derktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskenien direktiivin muiden ehtoen mukainen.

Nederlands:

Hierbij verklaart Pioneer dat het toestel AVIC-S1 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de adere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG. Bij deze verjkaat Pioneer dat deze AVIC-S1 voldoet aan de essentiële eisen en aan de overige relevante bepalingen van Richtlijn 1999/5/EC.

Français:

Par la présente Pioneer declare que l'appareil AVIC-S1 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Par la présente, Pioneer que ce AVIC-S1 est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions de la directive 1999/5/CE qui lui sont applicables.

Seneska:

Härmed intygar Pioneer att denna AVIC-S1 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.

Dansk:

Undertegnede Pioneer erklærer herved, at følgende udstyr AVIC-S1 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

Deutsch:

Hiermit erklärt Pioneer, dass sich dieser AVIC-S1 in Übereinstimmung des Gerätes AVIC-S1 mit den grundlegenden Anforderungen und den anderen relevanten Festlegungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet". (BMW) Hiermit erklärt Pioneer die Übereinstimmung des Gerätes AVIC-S1 mit den grundlegenden Anforderungen und den anderen relevanten Festlegungen der Richtlinie 1999/5/EG. (Wien)

Ελληνικά:

ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Pioneer ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ AVIC-S1 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/Ε

Italiano:

Con la presente Pioneer dichiara che questo AVIC-S1 è conforme ai requisiti essenziali in alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/2CE.

Español:

Por medio de la presente Pioneer declara que el AVIC-S1 cumple con los requisitos esenciales Y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE

Português

Pioneer declara que este AVIC-S1 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.

Malti:

Hawnhekk, Pioneer, jiddikjara li dan AVIC-S1 jikkonforma mal-htigijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn rilevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC

Český

“ Pioneer tímto prohlašuje, že AVIC-S1 je ve shodě se základními požadavky a s dalšími příslušnými ustanoveními Nařízení vlády č. 426/2000 Sb.”)

Eesti:

Sellega kinnitab Pioneer, et see AVIC-S1 vastab direktiivi 1999/5/EC põhilistele nõudmistele ja muudele asjakohastele Määrustele.

Latviešu: (Latvia)

Ar šo, Pioneer, apstiprina, ka AVIC-S1 atbilst Direktīvas 1999/5/EK galvenajām prasībām un citiem tās nosacījumiem

Lietuviškai: (Lithuanian)

Šiuo, Pioneer, pareiškia, kad šis AVIC-S1 atitinka pagrindinius Direktyvos 1999/5/EB reikalavimus ir Kitas svarbias nuostatas.

Magyar:

Alulírott, Pioneer, kijelenti, hogy a jelen AVIC-S1 megfelel az 1999/5/EC irányelvben meghatározott alapvető követelményeknek és egyeéb vonatkozó előírásoknak.

Polska:

Pioneer niniejszym oświadcza, że AVIC-S1 spełnia zasadnicze wymogi oraz inne istotne postanowienia dyrektywy 1999/5/EC.

Slovensko:

S tem Pioneer izjavlja, da je ta AVIC-S1 v skladu z osnovnimi zahtevami in ostalimi ustreznimi predpisi Direktive 1999/5/EC.

Slovensky:

Spoločnosť Pioneer týmto vyhlasuje, že AVIC-S1 spĺňa základné požiadavky a ďalšie príslušné ustanovenia Direktívy 1999/5/EC.

Charge

- N'utilisez que l'adaptateur secteur c.a. (S3-9401K) fourni avec votre appareil. L'utilisation d'un autre type d'adaptateur secteur c.a. risque de provoquer un mauvais fonctionnement et/ou une situation dangereuse.
- Cet appareil est conçu pour fonctionner avec une alimentation marquée avec "LPS", "Limited Power Source" (Source d'alimentation limitée) et dont la sortie est de + 5 V c.c. / 1,5 A".
- Utilisez la batterie recommandé pour l'appareil.

Adaptateur secteur c.a.

- N'utilisez pas l'adaptateur dans un environnement fortement humide. Ne touchez jamais l'adaptateur si vos mains ou pieds sont mouillés.
- Laissez toujours une ventilation adéquate autour de l'adaptateur lorsque vous l'utilisez pour faire fonctionner l'appareil ou pour recharger la batterie. Ne couvrez pas l'adaptateur c.a. avec du papier ou avec tout autre objet qui risque de réduire sa capacité à refroidir. N'utilisez pas l'adaptateur c.a. dans son boîtier de transport.
- Branchez l'adaptateur à une source d'alimentation adéquate. Les exigences de tension sont indiquées sur le boîtier du produit et/ou l'emballage.
- N'utilisez pas l'adaptateur si le cordon est endommagé.

- Ne tentez pas d'ouvrir et de réparer l'appareil. Il ne contient aucun élément à changer par l'utilisateur. Remplacez-le s'il est endommagé ou a été exposé à une forte humidité.

Batterie

- Ne tentez pas de retirer ou de remplacer par vous-même la batterie au lithium ion interne.
- Utilisez un chargeur spécialement agréé par le fabricant.
- **MISE EN GARDE** : Cet appareil contient une batterie au lithium ion interne non remplaçable. La batterie peut s'ouvrir ou exploser et relâcher des éléments dangereux. Pour réduire le risque d'incendie ou de brûlures, ne démontez pas, n'écrasez pas, ne percez pas et ne jetez pas l'appareil au feu ou dans l'eau.
- Instructions importantes (pour le personnel d'entretien seulement)
 - ✓ **MISE EN GARDE** : Risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type incorrect. Mettez au rebut la batterie usagée selon les instructions.
 - ✓ Remplacez seulement avec le même type ou analogue recommandé par le fabricant.
 - ✓ La batterie doit être recyclée ou mise au rebut de façon adéquate.
 - ✓ Utilisez la batterie seulement dans l'appareil spécifié.

Accord de licence (Europe)

PIONEER AVIC-S1

CECI EST UN ACCORD LÉGAL ENTRE VOUS, L'UTILISATEUR FINAL, ET PIONEER CORP. (JAPON) (« PIONEER »). VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES ET CONDITIONS DE CET ACCORD AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL INSTALLÉ DANS LES APPAREILS PIONEER. EN UTILISANT LE LOGICIEL INSTALLÉ DANS LES PRODUITS PIONEER, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES DE CET ACCORD.

LE LOGICIEL INCLUT UNE BASE DE DONNÉES SOUS LICENCE D'UN OU DE PLUSIEURS TIERS (« UN OU DES FOURNISSEURS ») ET VOTRE UTILISATION DE CETTE BASE DE DONNÉES EST COUVERTE PAR DES TERMES SPÉCIFIQUES DIRECTEMENT AVEC CES FOURNISSEURS ; CES TERMES SONT INCLUS À CET ACCORD (Consultez-les à la page 9).

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS L'ENSEMBLE DE CES TERMES, VEUILLEZ RETOURNER LES PRODUITS PIONEER (INCLUANT LE LOGICIEL ET TOUT MATÉRIEL ÉCRIT) **DANS LES CINQ (5) JOURS** SUIVANT LA RÉCEPTION DES PRODUITS, AU REPRÉSENTANT PIONEER AGRÉÉ CHEZ QUI VOUS LES AVEZ ACHETÉS.

1. AUTORISATION DE LA LICENCE

Pioneer vous accorde une licence non transférable et non exclusive pour utiliser le logiciel installé dans les produits Pioneer (le "Logiciel") ainsi que la documentation associée pour votre utilisation personnelle uniquement ou pour un usage interne à votre entreprise, seulement sur de tels produits Pioneer.

Vous n'avez pas le droit de copier, faire de la rétro-ingénierie, traduire, porter, modifier ou effectuer des travaux dérivés du Logiciel. Vous ne pouvez pas prêter, louer,

annoncer, publier, vendre, assigner, louer à terme, sous-louer, mettre sur le marché ou effectuer tout autre transfert du Logiciel ou de l'utiliser de toute autre manière non expressément autorisée par cet accord. Vous ne pouvez pas dériver ou tenter de dériver le code source ou la structure de tout ou portion du Logiciel en le désassemblant, en le décompilant ou par tout autre moyen. Vous n'avez pas le droit d'utiliser le Logiciel pour faire fonctionner un service de bureau ou pour toute autre utilisation impliquant le traitement de données par d'autres personnes ou entités. Pioneer et ses fournisseurs doivent conserver toutes les copies – droits, secrets commerciaux, brevets et autres droits de propriété du Logiciel. Le Logiciel est autorisé sous réserve et ne peut en aucun cas être copié, modifié ou fusionné avec d'autres produits. Vous n'avez pas le droit d'altérer ou de retirer une notice de droit d'utilisation ou l'étiquette de propriété intégrée sur ou dans le logiciel. Vous pouvez transférer tout ou partie de vos droits d'autorisation du Logiciel, sa documentation associée et une copie de cet Accord de Licence à une autre partie, assumant que cette partie lise et accepte les termes et conditions de cet Accord de Licence.

2. EXONÉRATIONS DE GARANTIES

Le Logiciel et la documentation associée vous sont fournis "TELS QUELS". PIONEER ET SES FOURNISSEURS (dans le cadre des points 2 et 3, Pioneer et ses fournisseurs sont simplement mentionnés sous le nom de « Pioneer ») N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET TOUTES GARANTIES DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DE COMPATIBILITÉ À UN BUT PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS DE TELLES EXCLUSIONS DE GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS. Le Logiciel est complexe et peut contenir certaines non conformités, défauts ou erreurs. Pioneer ne garantit pas que le Logiciel satisfera vos besoins et sera à la hauteur de vos attentes, que le fonctionnement du Logiciel sera libre de toute erreur et parfaitement ininterrompue, ou que toutes les non conformités pourront ou seront corrigées. De plus, Pioneer ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie quant à l'utilisation ou les résultats suite à l'utilisation du Logiciel en ce qui concerne la précision, la fiabilité et tout autre conséquence.

3. LIMITES DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS PIONEER NE SAURA ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE POUR LES DOMMAGES, PLAINTES OU PERTES ENCOURUES PAR L'UTILISATEUR (INCLUANT, SANS LIMITATION, LA COMPENSATION CONCERNANT DES DOMMAGES, PERTES DE PROFITS OU DE VENTE OU PERTES D'ENTREPRISE, DE DÉPENSES, D'INVESTISSEMENTS, OU D'ENGAGEMENTS EN CONNEXION AVEC UNE ENTREPRISE, LA PERTE DU BON VOULOIR OU DE DOMMAGES, INCIDENTS OU INDIRECTS, SPÉCIAUX, CONSÉQUENTIELS OU EXEMPLAIRES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL, MÊME SI PIONEER EN A ÉTÉ INFORMÉE, OU DEVRAIT AVOIR SU LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE À TOUTES LES CAUSES D'ACTION DANS L'AGGRÉGAT, INCLUANT ET SANS LIMITATION LA RUPTURE DE CONTRAT, LA RUPTURE DE GARANTIE, LA NÉGLIGENCE, LA RESPONSABILITÉ STRICTE, LA MAUVAISE REPRÉSENTATION, ET TOUT AUTRE TORT. SI L'ANNONCE DE LA GARANTIE DE PIONEER OU SI LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ EXPOSÉE DANS CET ACCORD DOIT

POUR N'IMPORTE QUELLE RAISON ÊTRE TENUE POUR INAPPLICABLE AUX YEUX DE LA LOI, VOUS ACCEPTEZ QUE LA RESPONSABILITÉ DE PIONEER N'EXCÉDERA PAS CINQUANTE POUR CENT (50%) DU PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE PRODUIT PIONEER CI-JOINT.

Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages incidents ou consécutifs, auxquels cas les limites ou exclusions évoquées par la présente peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette exonération de garantie et la limitation de responsabilité ne seront pas applicables si une des provisions de cette garantie est interdite par une loi fédérale, gouvernementale ou locale qui ne peut pas être anticipée.

4. ASSURANCES CONCERNANT LA LOI SUR L'EXPORTATION

Vous acceptez et certifiez que ni le Logiciel ni aucune autre donnée technique reçue par Pioneer, ni le produit ci-joint, ne seront exportés hors du pays ou du district (le "Pays") gouverné par le gouvernement ayant juridiction sur vous (le "Gouvernement") à l'exception des autorisations et permissions de la loi et des réglementations du Gouvernement. Si le Logiciel a été légalement obtenu à l'extérieur du Pays, vous acceptez de ne pas ré-exporter le Logiciel ou aucune donnée technique reçue de Pioneer, ni le produit ci-joint, à l'exception de ce qui est autorisé par les lois et réglementations du Gouvernement et de la loi et réglementations de la juridiction dans laquelle vous avez obtenu le Logiciel.

5. CESSATION D'ACCORD

Cet Accord est effectif jusqu'à ce qu'il soit terminé. Vous pouvez faire cesser cet Accord à tout moment en détruisant le Logiciel. L'Accord sera également terminé si vous ne vous conformez pas aux termes et conditions de cet Accord. À partir de la cessation de l'Accord, vous acceptez de détruire le Logiciel.

6. DIVERS

Cet Accord est l'intégralité de l'accord passé entre Pioneer et vous sur le sujet concerné. Aucun changement à cet Accord ne sera effectif s'il n'est pas expressément mis par écrit par Pioneer. Si une des provisions de cet Accord est déclarée invalide ou inapplicable, les autres provisions de cet Accord conservent leur plein pouvoir et effets.

Termes et conditions concernant les données de navigation Tele Atlas

Objet et droit d'utilisation :

Cet accord lie les données de la carte numérique (les « données ») incluses dans l'ensemble d'accompagnement. Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland donnent le droit à l'Utilisateur Final d'utiliser les données combinées avec un (1) système de navigation de voiture. L'Utilisateur Final devient seulement le propriétaire de l'appareil de transmission des données, mais n'acquiert pas la propriété des données. L'Utilisateur Final n'est pas autorisé à modifier partiellement ou entièrement les données, à les combiner avec un logiciel, à les analyser par un moyen quelconque dans le but de désosser les données ou de construire des produits dérivés. L'Utilisateur Final n'a pas le droit de façon expresse de télécharger les cartes numériques et programmes contenus dans les données ou de les transférer vers un autre appareil de transmission de données ou dans un ordinateur. Si l'Utilisateur Final vend ou se sépare d'une autre manière de l'appareil de transmission des données, il doit imposer l'accord ci-joint au nouveau propriétaire de l'appareil. La location, le prêt ou la performance publique et l'émission sous-licence, la revente, l'assignation, ou tout autre transfert des données faits de façon non autorisée sont interdits.

Garantie et responsabilité :

- L'utilisation des données dans un système de navigation signifie que des erreurs de calcul peuvent arriver et sont causées par les conditions environnementales locales et/ou par des données incomplètes. Pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland ne peuvent pas garantir que les données sont parfaitement sans erreur. Autant que les lois nationales le permettent, Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland refusent d'assumer des garanties, expresses ou implicites, y compris mais non limitées aux garanties implicites de non effraction, de mise en marché, de perfection, de précision et de compatibilité à un but particulier. Ainsi, l'Utilisateur Final accepte que Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs, y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland n'offrent aucune garantie et ne donnent aucune représentation de ce que les données de Tele Atlas MultiNet™ of Great Britain soient complètes, précises et/ou à jour et ceci est une condition essentielle à EULA que l'Utilisateur Final accepte les données de Tele Atlas MultiNet™ of Great Britain et Northern Ireland sur cette base.
- Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland ne peuvent être tenus pour responsables pour aucun dommage causé lors de l'utilisation des données.
- L'Utilisateur Final accepte de porter la responsabilité pour Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs, y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland dans le cas où ils découvrent une rupture de ces termes contractuels.

Autres termes d'utilisation :

- Le retrait ou la dissimulation d'un des droits d'utilisation, de marque déposée ou d'étiquette restrictive appartenant à Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland est interdit.
- L'Utilisateur Final ne peut en aucun cas utiliser les données de Tele Atlas MultiNet™ of Great Britain sous forme imprimée ou publiée qui résulte de produits dérivés distribués librement ou vendus au public sans la permission préalable de Ordnance Survey.
- L'Utilisateur Final doit dédommager Pioneer, Tele Atlas et ses fournisseurs y compris mais non limités à Ordnance Survey of Great Britain et Ordnance Survey of Northern Ireland de et contre toute réclamation, demande ou action, peu importe la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, déclarant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (y compris la mort résultant de blessures) arrivant de l'utilisation des données de Tele Atlas MultiNet™ of Great Britain and Northern Ireland.

Droits réservés en vigueur

Source des données © 2005 Tele Atlas

© BEV, GZ 1368/2003

© DAV

© IGN France Michelin data © Michelin 2005

© Geonext/DeAgostini

© Ordnance Survey of Northern Ireland

© Norwegian Mapping Authority, Administration des Routes publiques/ © Mapsolutions

© Swisstopo

Topografische ondergrond Copyright © dienst voor het kadaster en de openbare registers, Apeldoorn 2005

Ce produit inclut les données sous forme de carte autorisées par Ordnance Survey avec la permission du Contrôleur du Bureau de la Papeterie de Sa Majesté. © Crown tous droits réservés et/ou droits de base de données 2005. Tous droits réservés. Numéro de licence 100026920

Pioneer